

S

1898

#6

2710

1883

C31C3

1878

VINGT-SIXIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE

DES ACTIONNAIRES

DE LA

Caisse d'Économie

DE

NOTRE-DAME DE QUEBEC.

1898

[Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or title.]



[Faint, illegible text in the main body of the page, possibly bleed-through from the reverse side.]

[A faint horizontal line or separator line near the bottom of the page.]

[Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a footer or page number.]



LA CAISSE D'ECONOMIE
DE
NOTRE-DAME DE QUEBEC.

(Acte 34 Vict., Chap. 7.)

VINGT-SIXIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

Québec, 20 juin 1898.

L'assemblée s'ouvre à 7.40 heures P.M., sous la présidence de E. W. Méthot, Ecr., et M. L. C. Marcoux agit comme Secrétaire.

Le Secrétaire donne lecture des avis publics convoquant l'assemblée, en vertu de la charte.

Sur motion de M. E. W. Méthot, secondé par M. J. D. Brousseau, Messieurs Amédée Robitaille et P. B. Dumoulin sont nommés scrutateurs.

M. le Président fait ensuite lecture du rapport suivant :

Printed and Published by
SAMP-SURFACE

BUCHTOLLEGE
109.112-711A2

VINGT-SIXIÈME *rapport annuel des Directeurs aux Actionnaires de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, depuis l'octroi de sa charte sous l'acte fédéral Vict., 34 chap. 7, et le cinquantième depuis sa fondation.*

MESSIEURS,

En vous présentant le rapport des opérations de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec pour l'année terminée le 31 mai dernier, les Directeurs sont heureux de vous rappeler que depuis le onze de mai de la présente année notre institution a a complété sa cinquantième année d'existence.

Fondée pour encourager l'économie chez le peuple et lui assurer un placement sûr, elle a accompli parfaitement l'objet de sa mission, comme le démontrent les rapports annuels de ses opérations.

Ainsi, si l'on compare l'état de ses affaires le 31 mai dernier avec celui de la même date en 1897, nous constatons que durant l'année, 2,204 nouveaux comptes ont été ouverts et 843 ont été clos. La balance due aux déposants est de \$5,795,864.14, soit une augmentation de \$532,888.27 sur l'an dernier.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de la Caisse, les Directeurs n'ont pas manqué de témoigner leur reconnaissance à la divine Providence pour sa protection, et de solliciter ses faveurs pour l'avenir.

Après avoir réglé les dépenses de l'année, payé deux dividendes et un bonus aux Actionnaires, il reste un profit net de \$11,489.98 qui a été porté au crédit du compte de Profits et Pertes; \$25,000, ont été transportées du compte de Profits et

Pertes au Fonds de Réserve qui est maintenant de \$125,000, laissant une balance de \$35,627.48 au crédit de Profits et Pertes.

Durant l'année les bureaux de la Caisse ont été régulièrement visités par notre Inspecteur et ses rapports ont toujours été satisfaisants.

Le huit du courant les valeurs de la Caisse ont été examinées et vérifiées par les Auditeurs en présence du Président, du Vice-Président et du Secrétaire-Trésorier, et le tout a été trouvé parfaitement exact.

Comme par les années passées, les Directeurs ont distribué aux Institutions de Charité, les intérêts reçus sur le placement du Fonds de Charité.

La Caisse des Retraites des Employés continue à fonctionner à la satisfaction des Directeurs et du personnel de la Caisse.

Comme vous le savez, Messieurs, le 12 avril dernier nous avons eu la douleur de perdre l'illustre Patron de la Caisse, l'Eminentissime Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec; nous avons partagé d'une manière toute spéciale le deuil qui a couvert tout le pays.

Par résolution du Bureau de Direction en date du 29 du même mois Monseigneur L. N. Bégin, Archevêque de Québec, a été nommé Patron de la Caisse et Sa Grandeur nous a fait l'honneur d'accepter ce titre.

Nous profitons de cette réunion pour vous mentionner un fait important: des amendements ont été faits à la charte de la Caisse par le chapitre 9 de l'acte Vict., 60-61 Canada; lesquels, tout en faisant disparaître certains doutes d'interprétation, définissent mieux les placements qu'elle a droit de faire et les garanties qu'elle peut accepter pour ses prêts.

Nous désirons offrir nos sincères remerciements au Secrétaire-Trésorier pour sa vigilance à surveiller les opérations de la Caisse et à tous les autres officiers et employés pour le fidèle accomplissement de leurs devoirs respectifs.

En terminant nous devons aussi exprimer notre gratitude pour la confiance que le public a bien voulu nous accorder depuis un demi-siècle; nous espérons qu'il nous la continuera et que les avantages des déposants et de la Caisse suivront une marche toujours progressive, dans l'intérêt mutuel.

Le tout humblement soumis.

E. W. MÉTHOT,
Président.

ETAT DES RECETTES ET DEBOURSÉS DE LA CAISSE

POUR L'ANNÉE FINISSANT

RECETTES.

Balance en Banque et en Caisse le 31 mai 1897...\$	335,772 84
Dépôts	5,930,326 88
Placements	2,543,866 15
Intérêts.....	272,372 05
Dépôts spéciaux	1,154,120 53
Primes sur débentures.....	48,254 50
Loyers.....	2,046 97
Divers.....	15,342 65

\$10,302,102 57

Examiné et trouvé correct.

Québec, 8 juin 1898.

P. LEGARÉ,

Inspecteur et Auditeur.

ALP. COTÉ,

Auditeur.

D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC.

LE 31 MAI 1898.

DÉBOURSÉS.

Remboursements	\$5,397,438 61
Placements.....	3,217,254 40
Intérêts.....	177,365 76
Dépôts spéciaux.....	1,100,000 00
Institutions de charité.....	4,587 00
Dividendes	25,000 00
Bonus aux actionnaires	5,000 00
Dépenses d'administration.....	19,874 02
Dépenses courantes	8,030 30
Primes sur débetures	43,034 26
Divers	23 12
Balance en banque et en Caisse	304,495 10
	<hr/>
	\$10,302,102 57
	<hr/> <hr/>

Québec, 31 mai 1898.

E. W. MÉTHOT,

Président.

L. C. MARCOUX,

Sec.-Trés.

BILAN DE LA CAISSE D'ECONOMIE DE
PASSIF.

Fonds capital de la Banque.....	\$1,000,000 00	
Moins 75% non versé	750,000 00	
	<hr/>	\$ 250,000 00
Fonds de Réserve.....	125,000 00	
Profits et Pertes	35,627 47	
	<hr/>	160,627 47
Dépôts remboursables après avis ou à une date fixe.....		5,795,864 14
Fonds spécial des pauvres ou fonds de charité...		83,000 00
Obligations non compris sous les chefs précédents.....		102,202 82
		<hr/>
		\$6,391,694 43
		<hr/> <hr/>

Examiné et trouvé correct,

Québec, 8 juin 1898.

P. LEGARÉ,

Inspecteur et Auditeur.

ALP. COTÉ,

Auditeur.

NOTRE-DAME DE QUÉBEC, LE 31 MAI 1898.

ACTIF.

Effets publics, provinciaux ou municipaux.....	\$ 3,373,434 08
Prêts, garantis par des effets publics de la Puissance ou des Provinces comme sûreté collatérale.....	82,500 00
Prêts garantis par des actions de Banques comme sûreté collatérale.....	240,837 91
Prêts garantis par autres actions, obligations ou débetures, autorisées par la loi, comme sûreté collatérale.....	1,775,118 05
Argent en Caisse ou déposé aux Banques et remboursable à demande.....	691,579 89
Placements au compte du fonds spécial des pauvres ou fonds de Charité.....	83,000 00
Placements en actions de Banques faits avant la constitution de la Caisse en corporation.	29,537 12
Autre actif non compris sous les chefs précédents.....	115,687 38
	<hr/>
	\$6,391,694 43
	<hr/> <hr/>

Québec, 31 mai 1898.

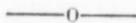
E. W. MÉTHOT,

Président.

L. C. MARCOUX,

Sec.-Trés.

RAPPORT DES AUDITEURS.



*A Messieurs les Président et Directeurs de la Caisse
d'Economie de Notre-Dame de Québec.*

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'examen que nous avons fait des opérations de "La Caisse" pour les douze mois expirés le 31 mai dernier.

Les livres, pièces justificatives, bordereaux et reçus des déposants ont été examinés avec beaucoup de soin. Le Bilan de l'institution a été aussi examiné. Les valeurs mentionnées dans l'état de l'Actif et du Passif ont été vérifiées et le tout a été trouvé correct.

En terminant nous profitons de cette occasion pour exprimer notre gratitude à M. le Secrétaire-Trésorier, ainsi qu'aux autres officiers pour l'aide qu'ils nous ont donnée dans l'accomplissement des devoirs de notre charge.

Le tout humblement soumis.

P. LEGARÉ,
Inspecteur et Auditeur.

ALP. COTÉ,
Auditeur.

Québec, 8 juin 1898.

Les résolutions suivantes sont ensuite adoptées à l'unanimité.

Proposé par E. W. Méthot, Ecr., Président, secondé par C. Tessier, Ecr., et résolu :

Que le rapport des Directeurs ainsi que les Etats qui viennent d'être lus soient approuvés et imprimés pour l'usage des actionnaires.

Proposé par Ulric Tessier, Ecr., secondé par P. B. Dumoulin, Ecr., et résolu :

Que des remerciements sont dus et soient votés à MM. les Président, Vice-Président et Directeurs, pour leur attention apportée aux affaires de la Caisse d'Economie durant l'année qui vient de s'écouler, ainsi qu'au Secrétaire-Trésorier et aux autres officiers de la Caisse pour leur dévouement dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs.

Proposé par C. N. Hamel, Ecr., secondé par H. Edmond Dupré, Ecr., et résolu :

Que MM. Pamphile Legaré et Alphonse Côté soient élus auditeurs de la Caisse pour l'année courante.

On procède à l'élection par scrutin, de sept Directeurs pour l'année courante, et les messieurs dont les noms suivent sont déclarés élus par les scrutateurs, savoir :

J. D. Brousseau, écuyer,

C. N. Hamel, écuyer,

C. Labrègue, écuyer.

L'Hon. V. W. Larue,

BIBLIOTHÈQUE
SANT-GERVAISE

E. W. Méthot, écuyer,

Mgr. Benjamin Paquet, Ptre,

Cyrille Tessier, écuyer.

M. le Président laisse le fauteuil, et il est remplacé par M. J. D. Brousseau.

Sur motion de C. Labrègue, Ecr., secondé par le Dr. Arthur Robitaille, Ecr., il est résolu :

Que des remerciements soient votés à M. E. W. Méthot, Président de l'Assemblée, au Secrétaire et aux Scrutateurs, pour leurs services respectifs rendus à l'assemblée.

Et l'assemblée s'ajourne.

L. C. MARCOUX,

Secrétaire.

Québec, 20 juin 1898.

A une assemblée subséquente des Directeurs, les Messieurs suivants ont été élus, savoir :

E. W. MÉTHOT, écuyer, Président.

J. D. BROUSSEAU, écuyer, Vice-Président.

L. C. MARCOUX,

Secrétaire-Trésorier.

Québec, 20 juin 1898.

